







Dans le cadre du Championnat national de Cyclisme sur Route

Le Comité Départemental et la Commission Cycliste de Saône et Loire

Propose des activités annexes le Dimanche 8 Juillet 2018





RANDO CYCLOTOURISTE























Président du Comité Départemental FSGT 71

Pierre LEFORT



Président de la Commission Cycliste FSGT 71

Jean Pierre MIGUET



Le Comité Départemental FSGT a été créé en 1976 et à ce jour, 41 clubs sont affiliés.

Parmi eux 31 clubs pratiquent et enseignent le cyclisme de compétition et de loisir avec 1101 licenciés.

Pour la 5ème fois, la Saône et Loire se voit confier, par la Fédération, l'organisation du Championnat National de Cyclisme sur Route. La dernière organisation a eu lieu sur la commune de LA GUICHE en 2013.

Nous avions reçu une lettre de félicitations de la Fédération pour le sérieux et le professionnalisme de notre organisation. Pour cette raison les responsables fédéraux nous ont demandé de renouveler cet important événement dans notre département.

Le Comité, la Commission Cycliste et tous les clubs cyclistes de Saône et Loire ont décidé de s'associer pour mener à bien cette importante manifestation. Pour assurer la sécurité et accueillir dignement tous les participants et leur famille de toute La France nous ferons appel à 250 bénévoles.

Nous avons déjà obtenu le soutien financier de la Commune de St GENGOUX ainsi que de la Communauté de Commune. Nous attendons d'autres soutiens auprès du Département, de la Région et de divers sponsors qui prennent conscience de l'impact de cet évènement sportif.

Il nous reste à formuler le souhait que tout concoure à ce que ce Championnat National soit un grand succès sportif et populaire.

Le Comité, La commission Cycliste et l'ensemble des clubs cyclistes de Saône et Loire vous souhaitent la bienvenue dans notre région.

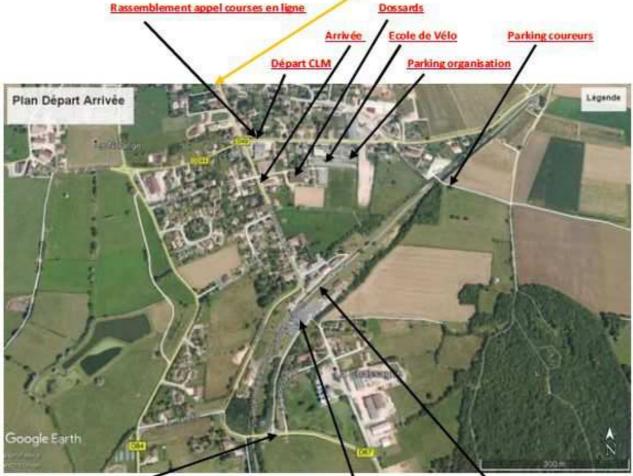
Nous remercions, le Comité Régional FSGT, le Conseil Départemental, La Communauté de Commune et la municipalité de ST GENGOUX le NATIONAL, les partenaires et tous les bénévoles qui prendront part à cette incontournable manifestation.

Pierre LEFORT Jean Pierre MIGUET















L'organisation veut innover et vous propose de découvrir le canton de ST GENGOUX - CLUNY avec des parcours marche – rando - VTT fléchés qui emprunterons des petites routes secondaires vallonnées et riches de châteaux, de beaux villages, ainsi que la voie verte.

Les différents circuits passeront sur les communes de BISSY SOUS UXELLES, BONNAY, BRESSE SUR GROSNE, CHAMPAGNY SOUS UXELLES, CHAPAIZE, CHISSEY LES MACON, CONFRANCON, CORMATIN, CULLES LES ROCHES, JONCY, LA CHAPELLE DE BRAGNY, MASSILLY, MESSEY SUR GROSNE, SAGY, SALORNAY SUR GUYE, SIGY LE CHATEL, SAINT BOIL, SAINTE HURUGE, ST MARTIN LA PATROUILLE, ST YTHAIRE.

Inscription 3 € pour tous les circuits, au gymnase, vers les dossards, avec ravitaillement à l'arrivée au gymnase.

Départ entre 8 h et 10 h le dimanche 8 Juillet.

Les circuits:

Marche: 8.900 km et 17.800 km

Rando cyclo: 49.138 km et 78.427 km

VTT: 21.800 km





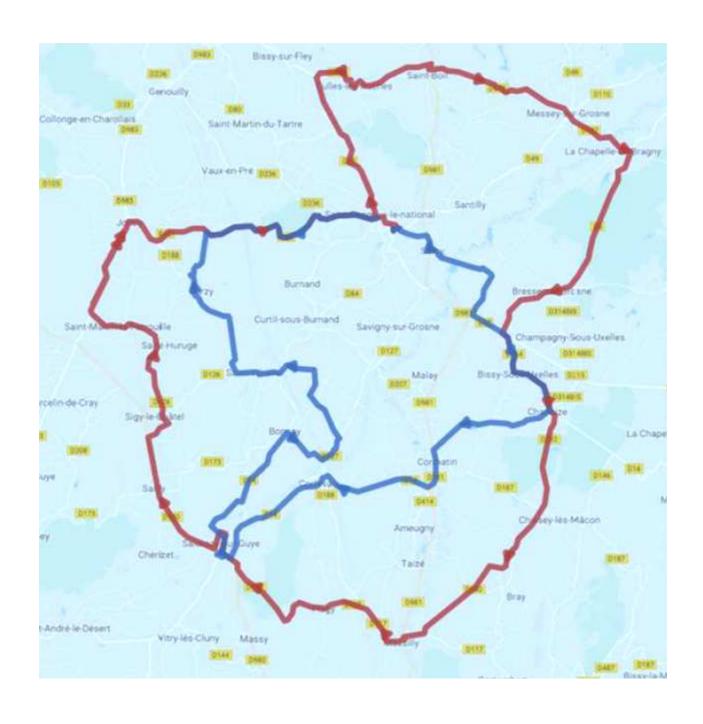


RANDO CYCLOTOURISTE CIRCUIT ROUGE

Saint-Gengoux-le-National -> Saint-Gengoux-le-National Distance : 78.427km Dénivelé : 777m

RANDO CYCLOTOURISTE CIRCUIT BLEU

Saint-Gengoux-le-National -> Saint-Gengoux-le-National Distance : 49.138km Dénivelé : 602m





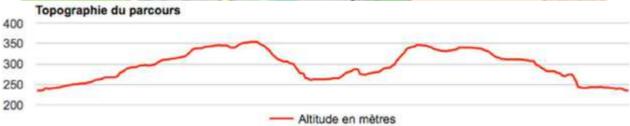




Marche petit circuit

Distance: 8,9 km Dénivelé +: 138m



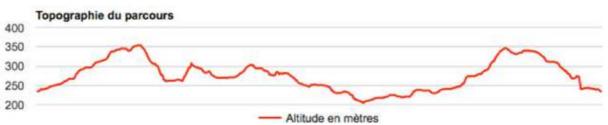












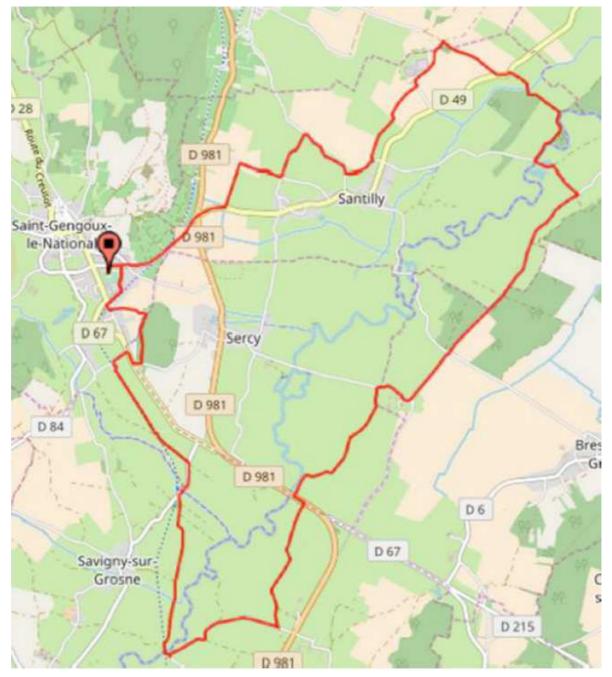


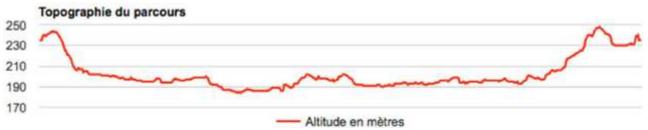




Circuit VTT

Distance: 21,8 km Dénivelé +: 47m











HÉBERGEMENT

Pour tous renseignements et réservations concernant les hébergements veuillez contacter :

L'office du tourisme de SAINT GENGOUX LE NATIONAL

Tel. + 33(0)9 77 35 14 40 4 Avenue de la Promenade 71460 ST GENGOUX LE NATIONAL

ot.stgengoux.nal@wanadoo.fr

www.aaot-stgengoux.fr

L'office de tourisme de BUXY www.buxy-tourisme.fr

L'office du tourisme de CLUNY www.cluny-tourisme.com

L'office du tourisme de SENECEY LE GRAND www.ot-seneceylegrand.com

L'office du tourisme vous orientera, en fonction du nombre de couchage que vous souhaiterez, vers le gîte, le camping, l'hôtel, la chambre d'hôte qui correspondra à votre demande.







RESTAURATION - RÉSERVATIONS

	COMITÉ	:					
	RESPO	NSABLE	Ē :				
	NOMPrénom						
	Adresse	Adresse					
	Tél. domicile : Tél. travail :						
	e-mail: .						
	MENUS Repas élaborés et servis par le traiteur Michel LAROCHE de ST GENGOUX le NATIONAL						
	VENDREDI S	SOIR	SAMEDI MIDI	SAMEDI SOIR	DIMANCHE MIDI	DIMANCHE SOIR	
	Salade composée (gésier, tomates,œuf mollet) Lasagnes Fromage blanc à la		Jambon persillé	Roulé de saumon et sa garniture	Assiette de crudités	Pâté en croûte et son médaillon de foie gras	
			Cuisses de poulet à la crème et tagliatelles Assiette de deux	Noix de joue de porc à la provençale avec haricots verts persillés,	Sauté de bœuf à la Tomate et riz pilaf	Blanquette de veau et gratin dauphinois	
	crème Crème brû		fromages Tarte aux pommes	pommes rostis Fromage blanc à la	Assiette de deux fromages	Fromage blanc à la crème	
				crème Croquant trois chocolats	Flan à la vanille	Île flottante	
			Les repas	seront boissons et café	<u>compris</u>		
<u>Ver</u>	ndredi 6 juillet	<u>t</u>					
	Soir		20h00 à 22h00	Nombre [] x	14 €uros:		
		Enfa	nt de moins de 10 ar	ns Nombre [] x	10 €uros:		
Sar	nedi 7 juillet						
	Midi		10h30 à 14h30	Nombre [] x	14 €uros :		
		Enfa	nt de moins de 10 ar	ns Nombre [] x	10 €uros :		
	Soir		20h00	Nombre [] x	: 17	€uros :	
		Enfant de moins de 10 an				€uros :	
Dim	nanche 8 juille			. ,			
	Midi	_	10h00 à 14h30	Nombre [] x	14 €uros :		
		Enfar	nt de moins de 10 an	s Nombre [] x	10 €uros :		
	Soir		20h00	Nombre [] x	17 €uros :		
		Enfar	nt de moins de 10 an	s Nombre [] x	10 €uros :		
					Total ·		

RÉSERVATIONS

Pour que les repas soient pris en compte, les réservations doivent être accompagnées du chèque de règlement établi à l'ordre : Comité FSGT 71





Il sera interdit de circuler et de se garer sur l'avenue de la gare et la route de Cluny D 67 depuis le ven dredi 6 juillet et jusqu'au 8 Juillet inclus.

Concernant les Camping-cars 3 parkings seront mis à disposition, de 20 places chacun. N°1 et 2 accès par la D67 et le chemin de l'aire de service.

Le parking N° 3 accès par la D 49 et ensuite C 7 ensuite à gauche avant le pont de la voie verte.

L'aire de service Camping-car est réservée aux Campings caristes de passage.

Aucun Camping-car ne pourra stationner sur la D67 et Avenue de la Gare.

Un arrêté municipal sera en vigueur pour l'interdiction de stationner dans les rues Joly Coeur, D 49 e avenue de la Gare D 67. La police municipale se chargera de faire respecter cet arrêté.

